

- Faculté des lettres et sciences humaines
- [www.unine.ch/lettres](http://www.unine.ch/lettres)

**TP : Travaux individuels (sous supervision) (2ET2072)**

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
<b>Pilier principal M ScS - anthropologie</b>	<b>Extra-muros: 1</b>	Voir ci-dessous	5
<b>Pilier secondaire M ScS - anthropologie</b>	<b>Extra-muros: 1</b>	Voir ci-dessous	5

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

**Période d'enseignement:**

- Semestre Printemps, Semestre Automne

**Equipe enseignante**

M.Fresia et professeur.e.s de l'IE  
Bureau : Institut d'Ethnologie  
Téléphone professionnel : 032 718 17 18  
Heures de disponibilité : sur rendez vous  
Adresse électronique pour le courriel : [marion.fresia@unine.ch](mailto:marion.fresia@unine.ch)

**Contenu**

Ce TP permet aux étudiant.e.s d'entreprendre un travail de recherche ou d'enseignement personnel approfondi sur une thématique proposée par l'enseignant-e ou l'étudiant-e, mais toujours en lien étroit avec des projets ou thématiques de recherche et d'enseignement de l'Institut d'ethnologie. Dans ce cadre, l'étudiant-e est étroitement supervisé-e par l'un-e des professeur-e-s de l'Institut. Le travail réalisé peut prendre la forme d'une recherche empirique et/ou bibliographique sur une thématique spécifique, ou d'une participation active à la transmission et la valorisation de connaissances produites dans le cadre d'un projet scientifique de l'Institut. Il peut également être réalisé dans le cadre d'une collaboration avec une ONG ou d'une administration étatique. L'encadrement se fait sous la forme d'un accompagnement personnalisé ou d'une insertion dans un dynamique d'équipe de chercheurs, et non pas dans le cadre conventionnel d'un cours collectif.

N.B. L'inscription à ce TP se fait uniquement avec l'approbation de l'enseignant-e concerné-e. Nous ne pouvons en aucun cas transformer l'Institut d'ethnologie en dispensaire de projets encadrés sur demande des étudiant.e.s et nous nous réservons le droit de refuser la majeure partie des demandes qui nous sont faites.

**Forme de l'évaluation**

L'évaluation est interne. Ses modalités et ses dates peuvent varier suivant la nature du travail personnel défini avec l'enseignant-e responsable.

**Documentation**

La documentation sera fournie en fonction de la nature précise du travail réalisé.

**Objectifs d'apprentissage**

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Concevoir un travail personnalisé de manière autonome et/ou en équipe (suivant la nature du projet)
- Formuler une problématique anthropologique et analyser des données qualitatives
- Rédiger un rapport de recherche

**Compétences transférables**

- Travailler de manière autonome
- Produire une recherche de qualité sur une thématique circonscrite